

le monde des

artisans

Mars-avril 2024 **159**
Bimestriel - 1€50

Retrouvez dans ce n° toute l'actualité de votre CMA

SARTHE
Pays de la Loire



DOSSIER

L'excellence ARTISANALE P.11

CMA
Chambre
de Métiers
et de Artisanat
PAYS DE LA LOIRE

OPEL MOVANO BENNE /



Prix de l'utilitaire en stock

390€^{HT} /mois ⁽¹⁾

Ou **29 490€^{HT}** ⁽³⁾

ENTRETIEN ET GARANTIE INCLUS ⁽²⁾

BLD RENÉ CASSIN AU MANS

☎ 02 52 56 38 42

INFORMATIONS



bit.ly/opel-benne-72



www.groupe-legrand.fr. ⁽¹⁾ Exemple pour un crédit-bail 48 mois et 40 000 km pour un Opel Movano Benne chassis cabine SC L3 3.5 T Maxi, 165 diesel Blue HDi, S&S BVM6, peinture blanche lcy, 1^{er} loyer majoré de 5 222,64€ HT suivi de 47 loyers de 390€ HT. Offre sans condition de reprise, Maintenance Plus incluse. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Stellantis Financial Services Europe - SA à conseil d'administration au capital de 199 619 936,00 € - Immatriculée sous le n° B 325 952 224 RCS Versailles. Siège social : 2 BD de l'Europe - 78300 Poissy - Identifiant FR72325952224. ⁽²⁾ Hors pneus. ^{(1) (2) (3)} Détails en concession Opel Le Mans Groupe Legrand, située 4 Boulevard René Cassin 72100 Le Mans. **Modèle présenté : Movano Benne chassis cabine SC L3 3.5 T Maxi 165 diesel Blue HDi S&S BVM6 peinture blanche lcy, 1^{er} loyer majoré de 5 222,64€ HT puis 47 loyers de 390€ HT.**

Consommations mixtes : gamme Movano (l/100 km) : 8.4/8.9 (WLTP) et CO2 (g/km) ; 215 / 267 (WLTP).

EN DÉPARTEMENT

04 Actualités



- Café artisanat : performance et dynamique de l'entreprise
- Événement Répar'acteurs place de la République

05 Actualités

- Convention de partenariat avec Qualiretraite

07 Portrait

- Customonnaie : Samuel crée des bijoux en pièces de monnaie

08 Formation continue

- Les formations à la UNE!

29 Apprentissage

- Nouvelle formation à la rentrée, le BM boulangerie
- Poursuivez avec le BM coiffure

30 Formation continue

- Formation maître d'apprentissage

31 Apprentissage

- ERASMUS + Barcelone. Une première, le centre de formation de la CMA Sarthe s'exporte en Espagne!
- Coupe de France des Écoles 2024. 3 Sarthois vice-champions de France
- FormaSarthe, l'événement orientation

EN RÉGION

09 Formation continue

- ADEA : la formation certifiante pour conjoint ou salarié

11 Dossier :

L'excellence artisanale



- Les métiers d'art, l'art de l'excellence
- La mobilité internationale, l'excellence s'exporte
- L'apprentissage, clé vers l'emploi
- Les concours, lumière sur les artisans
- Les distinctions, des challenges professionnels à se fixer

21 Baromètre

- Santé des artisans, un équilibre à préserver

22 Actualités

- Renouvellement de la convention avec la Région des Pays de la Loire
- Goût et santé, les inscriptions sont ouvertes
- Artisanmag, les artisans sur le petit écran
- Fabriqué en France, nos artisans à l'Élysée

24 Veille

- Métiers de bouche : une police sanitaire unique

25 Apprentissage

- Nos apprentis participent à de nombreux concours
- De nouvelles formations par apprentissage à la rentrée



Joël Fourny
Président de la CMA
des Pays de la Loire

**Fabienne Malhaire
Boulangier**
Présidente de la CMA
de la Sarthe

ÉDITO

L'EXCELLENCE
ARTISANALE

Dans un contexte particulièrement complexe ces deux dernières années, les entreprises artisanales ont su, une fois encore, s'adapter, se repositionner et se réinventer.

Les Français ne s'y trompent pas, 82 % d'entre eux font confiance aux artisans. Qualité, proximité, innovation, savoir-faire, autant de valeurs qui caractérisent l'artisanat et qu'il nous revient de protéger, de valoriser et de transmettre aux générations futures.

Convaincus que l'artisanat a de l'avenir, nous devons rester mobilisés sur le sujet de la baisse du financement de l'apprentissage – qui pourrait remettre en cause notre capacité à pouvoir former à tous les métiers de l'artisanat – et être attentifs au projet de loi pour simplifier la vie des entreprises afin que la qualification professionnelle requise pour exercer un métier ne soit pas confondue avec la levée de la complexité administrative qui s'impose aux chefs d'entreprise.

C'est pourquoi, nous avons voulu profiter de ce nouveau numéro du *Monde des Artisans* pour mettre en valeur l'excellence artisanale ligérienne sous toutes ses formes ; qu'il s'agisse des métiers d'art, de la formation par apprentissage, des concours, des labels et des titres de reconnaissance, mais aussi de la mobilité internationale...

L'artisanat est un formidable acteur de notre économie, de nos territoires et de notre région, vous pouvez compter sur votre CMA pour appuyer son développement et accompagner les entreprises du secteur !

www.artisanatpaysdelaloire.fr @CMARPD @CMARPD accueil72@artisanatpaysdelaloire.fr



LE MONDE DES ARTISANS N° 159 - MARS-AVRIL 2024. Édition de la Sarthe. Président du comité de rédaction des pages locales : Fabienne Malhaire-Boulangier. Avec le concours rédactionnel de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe. **Rédaction des pages locales :** Clarisse Brelet, Aline Cherrey, Christelle Langlais, Aurélie Pasquier. **Éditeur délégué :** Stéphane Schmitt. **Rédaction :** ATC (Tél. 06 65 62 28 85, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro :** Julie Clessienne, Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Samira Hamiche, Laëtitia Muller, Pixel6TM (Marine Anthony, Marjolaine Biagi, Noémie Letellier, Pauline Overney, Cécile Vicini). **Secrétariat de rédaction :** Pixel6TM (Clara Mennuni). **Rédaction graphique :** Pixel6TM. **Publicité :** Stéphane Schmitt (Tél. 06 03 80 24 86, email : s.schmitt@groupe-atc.com) et Cédric Jonquière (Tél. 06 10 34 81 33, e-mail : cedric.jonquieres@orange.fr). **Photographies :** Pixel6TM, © pages locales : CMA des Pays de la Loire. **En couverture :** CMA des Pays de la Loire. **Promotion diffusion :** Shirley Elter (Tél. 03 87 69 18 18). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. **Conception éditoriale :** Tema6TM (Tél. 03 87 69 18 01). **Fabrication :** Pixel6TM (Tél. 03 87 69 18 18). **Éditeur :** Média et Artisanat SAS, appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1 (Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14). **PDG et directeur de la publication :** François Grandidier. **N° commission paritaire :** 0326 T 86957. **ISSN :** 1271-3074. **Dépôt légal :** à parution. **Impression :** Imprimerie Léonce Déprez – allée de Belgique – 62128 Wancourt. Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 31 pour les abonnés de la Sarthe.

RETOUR SUR

Café artisanat : performance et dynamique de l'entreprise

Le 15 février, la CMA Sarthe organisait un café artisanat sur le thème « Performance et dynamique de l'entreprise ». L'enjeu pour les artisans est de comprendre les leviers de la performance et savoir comment agir concrètement. Les coaches ont utilisé plusieurs méthodes: l'outil Wooclap (pour vous, de quoi dépend la performance?), le jeu de la balle... 35 personnes ont répondu présent à cette soirée ponctuée de témoignages concrets.



20 AVRIL 2024

Événement Répar'acteurs place de la République

La CMA Sarthe animera la 3^e édition Répar'acteurs, le samedi 20 avril 2024 sur la place de la République au Mans. Cet événement regroupera plus de 50 artisans de la réparation au Mans et 90 au niveau départemental.

L'objectif est de sensibiliser le grand public, désormais plus attentif, à prolonger la durée de vie des biens et au respect du développement durable. Les artisans sont de véritables ambassadeurs et acteurs de l'économie circulaire auprès de leurs clients sur les territoires. Avec plus de 500 personnes sensibilisées à la réparation pour chaque édition, le succès est au rendez-vous! Relooking de meubles anciens, customisation de vieux vélos, réparations de téléphones portables ou d'ordinateurs: les artisans réparateurs exposeront leur savoir-faire sur la place de la République, au Mans. Le programme « Répar'acteurs » regroupe déjà une soixantaine d'artisans en Sarthe, engagés dans cette démarche.



Nous vous attendons nombreux !

TRANSMISSION D'ENTREPRISE ET FIN DE CARRIÈRE

Convention de partenariat avec QualiRetraite



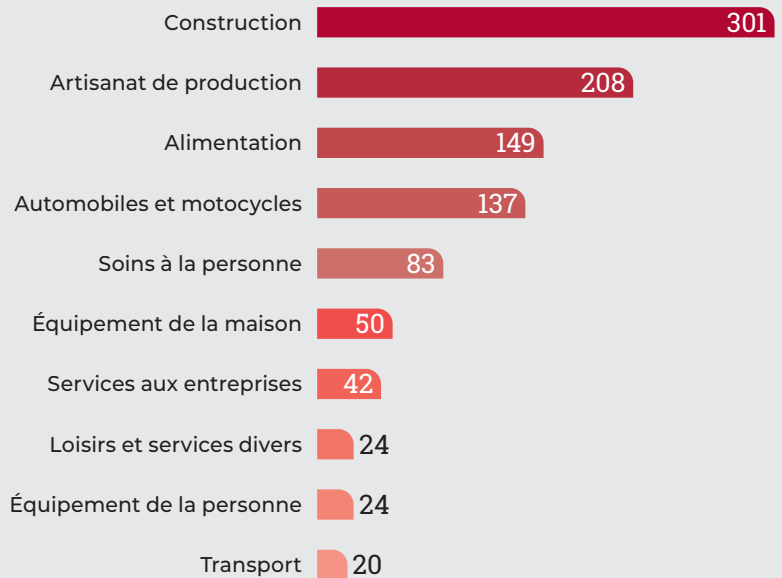
La CMA des Pays de la Loire et QualiRetraite – cabinet de conseil en optimisation retraite – ont signé une convention de partenariat.

En associant leurs réseaux respectifs, les deux organisations souhaitent renforcer leur soutien et les services qu'ils peuvent apporter aux artisans, particulièrement sur la préparation de leur fin de carrière et celles de leurs conjoints. Des modules collectifs sous formes de réunions, d'évènements et de conférences seront proposés aux artisans qui souhaitent préparer leur fin de carrière. Ces temps d'échanges s'articuleront autour des thématiques fiscales, sociales, économiques dans le contexte de la réforme des retraites 2023.

La CMA accompagne la transmission

La CMA des Pays de la Loire propose son expertise aux artisans pour la fin de leur carrière, notamment dans la valorisation et la transmission de leur entreprise. A l'échelle des Pays de la Loire, 29%* des artisans, dans les entreprises de plus de 1 salarié,

ENTREPRISES ARTISANALES DE LA SARTHE DE PLUS DE 1 SALARIÉ DONT LE DIRIGEANT À 55 ANS OU + PAR SECTEURS



ont plus de 55 ans. Un chiffre porté à 33% dans le département de la Sarthe, principalement sur le secteur du Mans et les zones périphériques du département.

Anticipez la fin de votre activité et découvrez les formations proposées par la CMA.

* source : Répertoire des métiers 2023 et URSSAF 2023

Réunions d'information collectives:

- › Connaître les étapes essentielles de la transmission.
- Mercredi 17 avril et mercredi 29 mai

Accompagnement personnalisé par un conseiller:

- › Réussir votre transmission
- › Établir la valorisation de votre entreprise avant la transmission
- › Trouver un repreneur pour votre entreprise
- › Cesser l'activité de votre entreprise: Formalités clé en main

Formation: Préparer et valoriser sa retraite

- › Le Mans - jeudi 6 juin 2024 - Inscription avant le 30/05/2024
- › Le Mans - mardi 15 octobre 2024 - Inscription avant le 08/10/2024

Aides aux Formalités juridiques:

- › Cesser l'activité de votre entreprise: Formalités clé en main

Accompagnement pour trouver un repreneur pour la poursuite de mon activité

En savoir +
Flashez le QR
Code!



Votre contact :
Christian Guillard
cguillard@
artisanatpays
delaloire.fr
06 49 25 72 86



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO est à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur maaf.fr ou sur l'appli mobile MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile MAAF et Moi



CUSTOMONNAIE

Samuel crée des bijoux en pièces de monnaie

Samuel Turpault est un jeune entrepreneur. Customonnaie, son entreprise de création de bijoux à partir de pièces de monnaie, a vu le jour en janvier dernier. Pour l'accompagner, Samuel a souscrit un pass CMA Liberté auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Rencontre.



Samuel Turpault a réalisé des médailles qui seront offertes par le Conseil départemental de la Mayenne aux relayeurs de la flamme olympique en mai prochain.



A lors en recherche d'emploi, Samuel s'essaie à la conception de bijoux à partir de pièces de monnaie. Il est numismate depuis des années, c'est-à-dire collectionneur de monnaie et a donc un important stock de pièces. Ses créations plaisent au public lors d'un marché de Noël où il travaille la matière sous les yeux des visiteurs. Il se lance et crée son entreprise en janvier dernier. « Créer une entreprise, c'est plus complexe qu'on ne le pense. Je ne suis pas un expert mais un artisan d'art, j'ai rencontré la CMA Mayenne pour m'aider. Une conseillère en formalités juridiques m'a présenté le pass CMA Liberté. Pour moins cher que le prix d'une seule formalité juridique, je bénéficie de 2 formalités, 3 formations et 4 heures d'accompagnement. C'est un vrai plus pour mon entreprise d'avoir un expert à mes côtés. D'autant que l'abonnement est mensualisé, ça ne pèse pas sur ma trésorerie. » Samuel a d'ailleurs déjà utilisé une partie de son pass CMA Liberté: il a effectué son immatriculation et a demandé la carte de marchand ambulant. Il a également réalisé les formations

Instagram niveau 1, Facebook niveau 2 et Bien gérer sa microentreprise.

Un expert à mes côtés

« Le catalogue des formations est tellement vaste qu'on y trouve forcément notre bonheur! J'envisage de réaliser la formation Instagram niveau 2 dans quelque temps, une fois que j'aurais pris en main cet outil indispensable pour me donner de la visibilité. J'échangerai aussi avec mon interlocutrice dédiée.

C'est rassurant de savoir que je peux la joindre à tout moment: elle sait se rendre disponible et connaît mon entreprise. C'est important de savoir que je ne suis pas un numéro. Avec la CMA, j'ai un expert à mes côtés. »

CUSTOMONNAIE
 Samuel Turpault, à Alexain
 📍 www.customonnaie.com
 📱 [Customonnaie53](https://www.instagram.com/customonnaie53)

AVEC LE PASS CMA LIBERTÉ ALLÉGEZ VOTRE QUOTIDIEN!

- **2 formalités**
- **3 jours de formation**
- **4 rendez-vous de conseil personnalisé**
- ➕ **1 interlocuteur unique**

Pass CMA Liberté

Toutes les informations sur solutions.artisanatpaysdelaloire.fr

1^{ER} SEMESTRE 2024

Les formations à la UNE !

La formation continue joue un rôle essentiel pour vous, chefs d'entreprise artisanale et vos salariés, vous offrant les outils nécessaires à la gestion et au développement de votre activité. Grâce à des programmes de formation adaptés aux besoins spécifiques des entreprises artisanales, la CMA vous donne un accès privilégié à des formateurs experts et des ressources de qualité. La proximité géographique et la compréhension approfondie des enjeux locaux font de la CMA un partenaire historique de choix pour accompagner l'évolution de votre entreprise.

ZOOM SUR...

Optimiser ses briefs et débriefs

Acquérir les outils nécessaires et adaptés pour préparer ses briefs et débriefs.

- › Organiser efficacement un brief ou un débrief: les méthodes agiles
- › Faire circuler l'information avec fluidité, précision et concision
- › Conjuguer la souplesse et l'efficacité dans le traitement des problèmes

Durée



Date 2024

› 28 mai

€ 244 €*

Se protéger des risques sur Internet

Identifier les risques encourus afin d'adopter les bonnes pratiques pour se protéger des cybercriminels et des actes malveillants.

- › Identifier la portée potentielle d'actes cybercriminels sur son activité, son entreprise
- › Identifier les éléments sensibles et les données à protéger
- › Limiter fortement les risques d'actes cybercriminels

Durée



Date 2024

› 24 juin

€ 244 €*

Créer et administrer un site Internet avec Wordpress pour une TPE-PME

Créer un site Internet pour présenter et promouvoir son activité, ses produits ou services, sans compétences de programmation particulières, avec un outil intuitif, évolutif et performant.

- › Créer un site vitrine sur Wordpress dans le respect de l'esprit et de l'image de son entreprise
- › Assurer le suivi et faire évoluer son site en fonction de l'évolution de son activité et de ses objectifs

Éligible à

MON COMPTE FORMATION

Durée



Dates 2024

› 30 mai, 7, 14, 21 et 27 juin

€ 1220 €*

Savoir lâcher prise

Gagner en confiance pour développer un mieux-être dans sa vie professionnelle et personnelle.

- › Développer un mieux-être au quotidien
- › Prendre du recul pour gagner en sérénité

Durée



€ 244 €*

* Tarif net de taxes avant prise en charge.

Titulaire d'un compte pro Crédit Mutuel ?
Immatriculé depuis moins d'un an ? Profitez
de nos offres privilégiées !



VOTRE CONTACT

Émeline Tang - 02 43 74 53 77
formationcontinue72@artisanatpaysdelaloire.fr



LES + DE L'ADEA

- › **Parcours modulaire** : suivez la formation en intégralité ou choisissez le ou les blocs dont vous avez besoin
- › **Financement** : possibilités de prise en charge (formation éligible au CPF)
- › **Approche concrète** : pour être rapidement opérationnel dans l'entreprise
- › **Suivi personnalisé** : grâce aux promotions composées de petits effectifs

ADJOINT DE DIRIGEANT D'ENTREPRISE ARTISANALE TPE-PME

ADEA: LA FORMATION CERTIFIANTE POUR CONJOINT OU SALARIÉ

Que vous soyez associé, conjoint collaborateur, salarié ou que vous projetiez de rejoindre une entreprise artisanale, montez en compétence avec la formation ADEA (Adjoint de dirigeant d'entreprise artisanale) proposée par la CMA Pays de la Loire.

5 blocs de compétences thématiques

La formation ADEA peut être suivie entièrement ou par bloc de compétences à acquérir par l'adjoint. Choisissez la ou les thématiques dont vous avez besoin :

- › **Bloc 1** : Gestion des ressources humaines et management
- › **Bloc 2** : Comptabilité générale d'une entreprise artisanale - TPE-PME
- › **Bloc 3** : Rentabilité et réalisation des budgets d'une TPE-PME
- › **Bloc 4** : Organisation administrative avec les outils bureautique/numérique
- › **Bloc 5** : Stratégie commerciale et marketing digital

L'ADEA c'est:



Une certification professionnelle RNCP niveau 4 (Bac)



À destination des **conjoint**s de chefs d'entreprise, des **salariés** et des **demandeurs d'emploi** en reconversion professionnelle



24 mois, à raison d'une journée par semaine
+ Compatible avec votre activité professionnelle !



Participez à nos webinaires pour en savoir plus ! Toutes les infos sur artisanatpaysdelaloire.fr



CONTACTEZ-NOUS!

- › Loire-Atlantique: 0251138322
- › Maine-et-Loire: 0241226126
- › Mayenne: 0243498862
- › Sarthe: 0243498862
- › Vendée: 0251443520



ÉPARGNE SALARIALE

ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE,
c'est accompagner votre entreprise
pour optimiser votre rémunération
avec des dispositifs
d'épargne salariale et de retraite.



**BANQUE
POPULAIRE
GRAND OUEST** 

la réussite est en vous

Document à caractère publicitaire et promotionnel sans valeur contractuelle.

Banque Populaire Grand Ouest - 857 500 227 RCS Rennes. Banque Populaire Grand Ouest www.exploite la marque Crédit Maritime - Crédit photos : iStock

**AUJOURD'HUI,
TOUS LES
EMBALLAGES
ET LES PAPIERS
SE TRIENT.**

Cet encart d'information est mis à disposition gratuitement
au titre de l'article L. 541-10-18 du code de l'environnement.

Cet encart est élaboré par CITEO.



L'EXCELLENCE artisanale

L'excellence est une valeur forte de l'artisanat : bien faire de ses mains, du beau et du bon. En Pays de la Loire, nos artisans sont talentueux. Le dossier de ce numéro vous emmène à leur rencontre :

- › Pages 12 & 13 **Les métiers d'art**, perpétuer les savoir-faire
- › Pages 14 & 15 **La mobilité internationale**, l'excellence s'exporte
- › Pages 16 & 17 **L'apprentissage**, clé vers l'emploi
- › Pages 18 & 19 **Les concours**, lumière sur les artisans
- › Page 20 **Les distinctions**, des challenges professionnels à se fixer



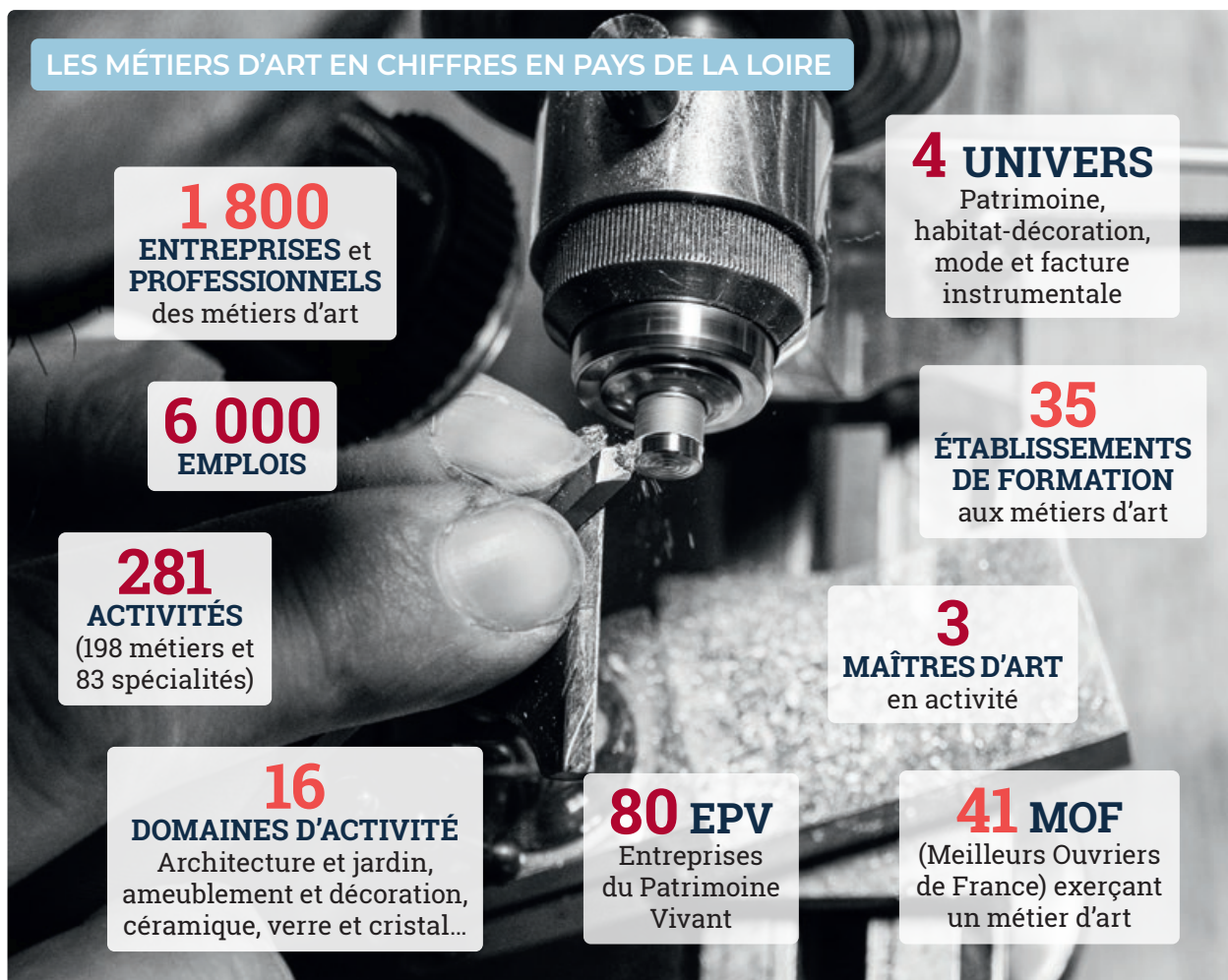
En couverture,
Anne Leroux,
artisane laqueuse.



MÉTIERS D'ART

PERPÉTUER LES SAVOIR-FAIRE

4^e région française en nombre d'entreprises artisanales des métiers d'art, les Pays de la Loire sont riches de leurs artisans d'art. Ces derniers travaillent pour la conservation et la restauration du patrimoine et également dans le domaine de la création contemporaine. Ils perpétuent des savoir-faire parfois ancestraux avec toujours une recherche importante de l'esthétisme.



Source : INMA et Pôle Métiers d'Art de la CMA Pays de la Loire – 2023



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART 2024

Chaque année, les Journées européennes des métiers d'art sont le rendez-vous incontournable du secteur des métiers d'art. Les professionnels ouvrent leurs ateliers au grand public et font découvrir leur savoir-faire via des démonstrations et expositions. L'objectif est de promouvoir et valoriser l'excellence des savoir-faire des métiers d'art. L'édition 2024 s'est déroulée du 2 au 7 avril dernier. Ce sont plus de 150 événements regroupant 450 professionnels qui se sont tenus sur l'ensemble des Pays de la Loire. Près de 30 000 visiteurs ont visité les ateliers et expositions collectives. Petits et grands ont pu découvrir et toucher les métiers d'art en lien avec la thématique de cette année : « sur le bout des doigts ».



Après l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, l'entreprise a été retenue pour reconstruire la charpente du chœur et de la nef. Un an et demi plus tard, en janvier 2024, la charpente a pu être posée sur l'édifice avec ses grumes de bois issues des forêts françaises et taillées à la hache par des équarrisseurs, telles les techniques utilisées à l'époque médiévale, aux XII^e et XIII^e siècles.

LES ATELIERS PERRAULT

FLEURON DU PATRIMOINE ARTISANAL

Depuis plus de 260 ans, les Ateliers Perrault, basés à Saint-Laurent-de-la-Plaine, dans le Maine-et-Loire, sont spécialisés dans la restauration de monuments historiques, plus précisément dans l'activité de charpente. L'entreprise est l'une des références françaises les plus reconnues en restauration du patrimoine bâti.

En France et partout dans le monde, le patrimoine bâti s'appuie sur l'excellence de leurs compagnons, la maîtrise de leurs savoir-faire, l'héritage du passé, tout en étant tourné vers l'avenir, afin de toujours réaliser des ouvrages innovants et exceptionnels.

Les Ateliers Perrault sont passionnés par leur métier qu'ils exercent de manière traditionnelle. Ils accompagnent leurs clients dans l'ensemble de leurs projets dans le respect de l'histoire de l'édifice. Ils créent, restituent à l'identique ou restaurent avec la volonté de faire

LES ATELIERS PERRAULT EN CHIFFRES

- › 170 collaborateurs
- › 17 000 m² de bâtiments
- › 3 grandes activités : la charpente, les fenêtres et la menuiserie et l'ébénisterie.

perdre ces ouvrages à travers les siècles. Tant pour les charpentes, les voûtes lambrissées, les clochers, les maisons à pans de bois, les ponts-levis, que pour d'autres ouvrages d'exception.

Contact : Ateliers Perrault
 30, rue Sébastien Cady
 49290 S'-Laurent-de-la-Plaine
 02 41 22 37 22
 academie@ateliersperrault.com
 ateliersperrault.com
 ateliersperrault

ALLER PLUS LOIN DANS LA TRANSMISSION ET LA VALORISATION DES SAVOIR-FAIRE D'EXCEPTION

En septembre 2023 est née l'Académie Perrault créée par les Ateliers Perrault pour agir au service de la transmission et de la valorisation des métiers d'art. L'objectif : révéler les talents de demain et faire rayonner leurs savoir-faire d'excellence, en France et à l'étranger. Pour cela, l'Académie Perrault propose de :

- › **transmettre** ses savoir-faire d'excellence avec des formations ponctuelles pour les artisans sur des gestes et techniques spécifiques,
- › **sensibiliser** les acteurs de ces métiers aux enjeux sociaux et environnementaux,
- › **promouvoir** les métiers d'art avec des visites ponctuelles des Ateliers Perrault et des conférences.

MOBILITÉ



L'EXCELLENCE S'EXPORTE

Terre d'apprentissage, les Pays de la Loire sont également très attachés à la mobilité internationale comme outil de formation. Chaque année, des apprentis, des artisans et des formateurs en centres de formation professionnelle partent se former à l'étranger. Que ce soit dans le cadre d'un séjour de quelques jours, d'une mobilité de plusieurs mois ou encore après le cursus de formation, chaque expérience à l'étranger est une opportunité unique et enrichissante qui permet d'acquérir de nouvelles compétences.



LES SÉJOURS DÉCOUVERTES PÉDAGOGIQUES ET LES MOBILITÉS COURTES ERASMUS+

Les séjours d'une ou deux semaines, en groupe, sont organisés par nos centres de formation professionnelle majoritairement dans des pays européens. Ils comprennent des immersions en entreprises pour partager des techniques de travail et des visites culturelles pour découvrir le pays et s'ouvrir au monde.

++ Les artisans maîtres d'apprentissage ainsi que les personnels de nos centres de formation peuvent également réaliser une mobilité Erasmus+. Cela leur permet d'observer et d'échanger des pratiques pédagogiques et professionnelles avec des professionnels à l'étranger.



LES MOBILITÉS LONGUES DURANT L'APPRENTISSAGE (PROJET MONA) ET POST-DIPLÔME ERASMUS +

Durant la formation ou à l'issue de celle-ci, tout jeune apprenti ou diplômé de nos centres de formation a la possibilité de faire un stage dans une entreprise européenne dans son secteur professionnel pendant plusieurs mois. Il s'agit d'une immersion complète pour développer ses compétences professionnelles et personnelles (la confiance en soi par exemple) ainsi que ses pratiques. À son retour, l'apprenti transmet en entreprise les compétences et méthodes de travail acquises à l'étranger. Ainsi, pour l'artisan, permettre à son apprenti de vivre ce type d'expérience est un réel atout. En plus de renforcer son attractivité auprès d'apprentis, ce type d'ouverture à l'international peut créer de nouvelles opportunités de développement et de diversification de son activité.



LA SECTION EUROPÉENNE D'APPRENTISSAGE

Depuis 20 ans, notre centre de formation professionnelle de Laval a accueilli 150 apprentis étrangers au sein de la section européenne d'apprentissage. C'est inédit en France : des apprentis étrangers viennent passer leur CAP en France pendant un an, comme le ferait un apprenti français. Les équipes mayennaises s'occupent de toute la partie administrative et vie quotidienne (transport, hébergement, Sécurité sociale...). Ils sont intégrés aux classes et signent un contrat d'apprentissage comme tout apprenti... avec des cours de français en complément. Les résultats sont probants : 100 % ont obtenu leur diplôme.

++ Au sein des différents centres de formations, des apprenants et personnels étrangers sont accueillis pour des immersions de quelques jours à quelques semaines.

CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

► **755** apprenants et **147** personnels partis dans le cadre d'une mobilité, soit **902** personnes.

► **102** apprentis et formateurs ont été reçus dans nos centres de formations.

i Plus d'informations sur les programmes de mobilité internationale, contactez nos référents mobilité :

- URMA Loire-Atlantique : Cathy Viollin ✉ cviollin@artisanatpaysdelaloire.fr
- URMA Maine-et-Loire : Stéphanie Bahuaud ✉ sbahuaud@artisanatpaysdelaloire.fr
- URMA Mayenne : Vincent Chalain ✉ vchalain@artisanatpaysdelaloire.fr
- URMA Sarthe : Vincent Judalet ✉ vjudalet@artisanatpaysdelaloire.fr
- URMA Vendée : Emmanuelle Herbert ✉ eherbert@artisanatpaysdelaloire.fr
- Et pour les mobilités longues MONA : Vincent Ledauphin ✉ vledauphin@artisanatpaysdelaloire.fr et Élise Petit ✉ epetit@artisanatpaysdelaloire.fr



MATHIS BÉNIT, EN 1^{re} ANNÉE DE BP CHARCUTIER TRAITEUR

Apprenti au Centre de Formation de la CMA 85, en Vendée, Mathis est parti en mobilité pendant 2 mois. Entre janvier et mars 2024, il a travaillé dans l'entreprise « Mussotto Carni », dans la ville d'Alba (Piémont) en Italie.

« Quand je suis à APRO Formazione, le CFA italien, je viens en aide sur des recettes que chaque apprenti doit suivre. Ça me permet de voir un peu tout ce qui se fait et les plats sont servis au restaurant d'application le midi. Concernant l'entreprise, elle est familiale: les grands-parents, les parents et les enfants travaillent. On commence par préparer les salades et tous les hors-d'œuvre froids, suivis des lasagnes, et des "melanzane alla parmigiana" (une recette typique du sud de l'Italie). Après, je vais faire tout ce qui est charcuterie, préparation des panés et désosse de lapins, de pintades, etc. Les techniques sont différentes, donc j'ai beaucoup appris. Je leur ai aussi fait découvrir la piémontaise de chez nous, que j'ai dû adapter au goût italien. Elle est maintenant en vitrine! Je suis ravi d'habiter ici pendant 2 mois. Avant de partir, j'avais peur d'être seul avec la langue. Finalement, les Italiens comprennent et parlent un peu le français et l'anglais. J'avais aussi pris des cours d'italien avec une application. La communication a été fluide. Le mot de la fin? Je vais pouvoir rapporter des nouvelles recettes et techniques culinaires dans mon entreprise en France pour faire des repas italiens. C'est une expérience de vie à faire, il ne faut pas avoir peur de partir et se lancer! »



MATTHIEU, EN CTM ÉBÉNISTERIE

Matthieu a suivi la formation de CTM ébénisterie proposée par le Centre de Formation de la CMA entre 2021-2023.

« J'ai 26 ans. Je suis en Finlande depuis

novembre 2023 pour un stage Erasmus + de 9 mois. Je réfléchissais depuis quelques années à partir en Finlande. C'est à l'occasion de la rencontre d'un ancien participant au programme, que j'ai découvert Erasmus +. Au cours de ce stage au nord de la Finlande (à Rovaniemi), j'ai pu intégrer l'équipe d'une petite entreprise familiale (mais à vrai dire, la plus grande dans un rayon de 200 km!) concevant et fabriquant du mobilier pour hôtels, restaurants et aussi pour des particuliers. J'avais principalement effectué, en France, des expériences professionnelles dans de grandes structures. Faire cette fois partie d'une petite équipe, sentir que mes actions ont un sens et gagner en responsabilité au fur et à mesure fut très valorisant pour moi. Ce qui est aussi très intéressant dans cette petite structure, c'est que j'ai pu suivre une partie des meubles, de leur création à leur installation. Ces responsabilités m'ont permis de gagner en confiance en moi. On ne me regardait plus comme l'apprenti, mais comme un salarié en tant que tel. Par ailleurs l'anglais, omniprésent, m'a donné l'occasion de pratiquer, d'apprendre de nouveaux mots, avec dans certains cas leur traduction finnoise. À l'issue de ce stage, je prévois d'intégrer le niveau supérieur, le BTM, à la rentrée 2024. Les séjours Erasmus + sont vraiment une occasion en or à saisir pour prendre le temps de découvrir d'autres pays, tout en ayant la sérénité d'avoir un support en France en cas de problème. »

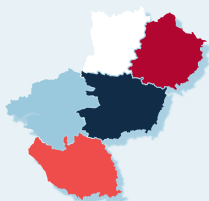


L'APPRENTISSAGE

UNE CLÉ VERS L'EMPLOI

Les Pays de la Loire sont champions nationaux de l'apprentissage. Avec 6 sites de formation et 8 401 apprenants (apprentis et adultes en reconversion), la Chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire est le leader régional de la formation par apprentissage. Les centres de formation de la CMA Pays de la Loire sont passés de 26 000 apprentis en 2015 à 60 000 en 2023.

LE CENTRE DE FORMATION LEADER POUR L'ARTISANAT



6

SITES
de formation



8401

APPRENANTS :
apprentis
et adultes en
reconversion



Plus de
100
FORMATIONS
en alternance
du CAP
au Bac+5



Dans
40
MÉTIERS
de l'artisanat



450

PROFESSEURS
formateurs



85 %

DE RÉUSSITE
aux examens
en 2023



Un réseau de
5000
ENTREPRISES
clientes et
partenaires



89 %
DES
APPRENTIS
satisfaits
de leur
formation

Chiffres CMA Pays de la Loire 2023 et enquête de satisfaction Qualiopi 2023.



Nos experts accompagnent les entreprises artisanales et les apprenants dans tous leurs projets de formation professionnelle. **Boostez votre avenir avec la CMA !**



BOUILLEUR AMBULANT PROFESSIONNEL, UNE FORMATION UNIQUE EN FRANCE

Depuis 2015, les futurs bouilleurs ambulants de toute la France se forment à Laval, au sein du centre de formation de la CMA Pays de la Loire. Unique en France, cette formation permet d'obtenir la certification indispensable pour exercer ce métier et pérenniser une profession méconnue. Le bouilleur ambulant est un chef d'entreprise ou conducteur d'alambic, chargé de fabriquer des produits distillés et de conseiller les récoltants sur la matière première, la fermentation et les conditions d'hygiène nécessaires à cette fermentation. C'est un métier ancien, en plein renouvellement, porteur de valeurs importantes : respect du produit, biodiversité, environnement et économie circulaire. Il ne faut pas confondre bouilleurs ambulants et bouilleurs de cru. Les bouilleurs de cru récoltent leurs fruits et confient leur production au bouilleur ambulant pour la distillation. Cette profession réglementée, qui nécessite l'autorisation du préfet et des douanes pour exercer, a longtemps été transmise de génération en génération, avant de s'ouvrir à tout le monde.

LA FILIÈRE ÉBÉNISTERIE EN COMPÉTITION MONDIALE

Filière d'excellence en Pays de la Loire, l'ébénisterie est enseignée au sein du centre de formation de la CMA Pays de la Loire à Sainte-Luce-sur-Loire. Hommes et femmes de passion, ces professionnels façonnent, restaurent et imaginent des pièces d'exception, à la croisée du beau et de l'utile. Du 15 au 19 janvier, l'équipe de France d'ébénisterie s'est entraînée dans nos locaux en vue de la 47^e compétition mondiale des métiers, Worldskills, qui se déroulera en septembre prochain à Lyon. Dorian Groitier, coach médaillé d'or Euroskills 2023 et ancien apprenti formé à la CMA Pays de la Loire, Yann Jallu, expert Worldskills international pour l'ébénisterie et Éric Gabard, ancien expert, étaient présents. Il y avait également Malo Angebault, apprenti ébéniste au centre de formation professionnelle de la CMA Pays de la Loire.



CONCOURS

LUMIÈRE SUR LES ARTISANS

Chaque année, les artisans ligériens ont la possibilité de participer à de nombreux concours et trophées organisés par la CMA et ses partenaires, sur différentes thématiques avec toujours pour objectifs : gagner en visibilité, faire connaître leur savoir-faire et valoriser leur travail.

Madame Artisanat 2024 : une lauréate ligérienne !

Zoom sur la 5^e édition des trophées Madame Artisanat, dont la lauréate de la catégorie « Madame Apprentie » est ligérienne.

Organisés depuis 5 ans par CMA France, avec le soutien d'AXA, les trophées Madame Artisanat récompensent l'engagement et le parcours de femmes, cheffes d'entreprises artisanales et apprenties dans 3 catégories :

- › **Madame Artisanat** - Isabelle Dapzol, créatrice de maquettes tactiles - Auvergne-Rhône-Alpes
- › **Madame Apprentie** - Océane Gendre, apprentie en BTM Ébéniste - Pays de la Loire
- › **Madame Engagée** - Karine Vichery, créatrice de luminaires et d'objets en déchets marins - Hauts-de-France
- › **Des prix « coup de cœur »** parmi l'ensemble des dossiers présentés, toutes catégories confondues, sont également remis par notre partenaire AXA ainsi que par CMA France. Coup de cœur « AXA » : Tine Collard, maroquinerie - Auvergne-Rhône-Alpes. Coup de cœur « Madame Artisanat » (nouveau 2024) : Catherine Dupont, création et rénovation de sellerie - Bretagne. Coup de cœur « CMA France » (nouveau 2024) : Ghislaine Tortereau, perruquerie - Île-de-France

TROPHÉES

MADAME
ARTISANAT

CHIFFRES CLÉS

- › 570 candidatures au concours Madame Artisanat 2024
- › Dont 70 dossiers en Pays de la Loire





Océane Gendre, lauréate Madame Apprentie 2024 et apprentie en BTM Ébénisterie au centre de formation professionnelle de la CMA à Sainte-Luce-sur-Loire.

ZOOM SUR

Madame Apprentie 2024

Océane Gendre, 25 ans, vient de remporter le prix Madame Apprentie en ébénisterie.

Avant de se lancer dans le monde de l'artisanat, Océane était étudiante à l'université et travaillait pendant ses études. Elle a décidé de se réorienter vers l'artisanat pour exercer un métier plus manuel et créatif. Sa famille travaillant dans le bois, et voulant allier cette matière première avec de la création, naturellement, elle s'est dirigée vers le métier d'ébéniste.

Avant de démarrer sa formation, elle faisait des stages dans des entreprises qui lui ont conseillé de se rapprocher de la CMA. Les portes ouvertes lui ont permis de découvrir divers ateliers et de rencontrer les équipes

pédagogiques qui ont su répondre à ses attentes. Elle a donc commencé au centre de formation de la CMA en 2019 avec un CTM et a poursuivi vers un BTM Ébénisterie.

C'est en voyant une actualité sur Madame Artisanat dans NetYparéo, le logiciel mis à disposition des apprentis dans le cadre de leur scolarité, que l'idée de candidater est venue. Selon Océane, les qualités pour concourir sont les suivantes : bien savoir se présenter et être au clair dans ses choix, ses ambitions. Le tout est d'avoir une ligne directrice professionnelle. Malgré le stress engendré par ce premier concours, elle encourage ses

camarades à participer. En effet, c'est une expérience qui lui a permis de réfléchir sur son avenir professionnel et de se projeter à plus long terme. Ce concours mettant à l'honneur les femmes, c'était aussi l'occasion pour elle d'avoir une représentation féminine dans son métier plutôt masculin. Madame Artisanat a confirmé qu'elle avait choisi la bonne voie professionnelle. À l'avenir, ce prix va lui permettre de se créer un réseau, mais aussi de l'aider dans ses propres projets. Aujourd'hui, elle se sent plus légitime et reconnue dans son travail grâce à cette validation du milieu professionnel.

DISTINCTIONS

SE FIXER DES CHALLENGES PROFESSIONNELS

La CMA Pays de la Loire incite les artisans à se distinguer : que ce soit via des concours organisés par les organismes professionnels, des labels comme Éco-Défis® ou encore le titre de maître artisan. Faites connaître votre savoir-faire et challengez-vous !



RELEVER DES ÉCO-DÉFIS®

Au 31 décembre 2023, 456 chefs d'entreprises artisanales en Pays de la Loire font connaître leur engagement vers la transition écologique avec les Éco-Défis®. Financé par l'Ademe, le dispositif permet aux artisans d'être accompagnés dans la mise en place d'actions concrètes en faveur de l'environnement et de réaliser à la fois des économies financières tout en se créant un avantage concurrentiel.

Et si vous aussi vous relevez des Éco-Défis® ?



PARTICIPER À DES CONCOURS MÉTIERS

Deux bâtons de chocolat, du beurre, de la farine... mais aussi et surtout beaucoup de savoir-faire. La recette mise au point par le boulanger angevin Sylvain Belouin n'a rien de secret, mais sa détermination lui aura permis de se distinguer après un exigeant processus de sélection. À seulement 27 ans, il est champion de France 2023 du pain au chocolat. Le boulanger de Brissac Loire Aubance (49) a été reçu à l'Élysée dernièrement et a même fait l'objet d'un article dans le journal *Le Monde*. Depuis, la notoriété de son pain au chocolat attire les gourmands : il en vend désormais 800 par jour au lieu de 120 habituellement.

📍 Boulangerie le Quatre à Brissac 📱 Boulangerie Le Quatre



FRÉDÉRIC VIELCANET



FAIRE RECONNAÎTRE SON SAVOIR-FAIRE AVEC LE TITRE DE MAÎTRE ARTISAN

1 609 artisans sont «maîtres artisans» en Pays de la Loire. Le titre de maître artisan est reconnu par les artisans comme l'excellence de la profession. C'est également un véritable argument commercial : la garantie pour le consommateur de s'adresser à un professionnel, justifiant d'une formation, d'un savoir-faire et/ou d'une expérience acquise sur plusieurs années de pratique.

Pour devenir maître artisan, il faut justifier d'un diplôme ou d'un savoir-faire reconnu, au choix :

- Être titulaire du Brevet de maîtrise (BM) dans son métier et justifier de 2 années d'expérience professionnelle
- Être titulaire d'un diplôme de niveau équivalent au BM dans son métier, justifier de connaissances en gestion et en psychopédagogie équivalentes au BM
- Être immatriculé au répertoire des métiers depuis au moins 10 ans et justifier, à défaut de diplômes, d'un savoir-faire reconnu au titre de la promotion de l'artisanat ou avoir participé à des actions de formation
- En complément, pour les métiers d'art : exercer un métier de l'artisanat d'art recensé dans la liste fixée par l'arrêté du 24 décembre 2015

➤ Toutes les infos sur www.artisanatpaysdelaloire.fr

Obtenir le titre de maître artisan



SANTÉ DES ARTISANS

UN ÉQUILIBRE À PRÉSERVER

Pour la 5^e année consécutive, la CMA Pays de la Loire, en partenariat avec Harmonie Mutuelle région Atlantique, a publié une photographie régionale de la santé des artisans ligériens.

87% JUGENT LEUR ÉTAT DE SANTÉ GLOBALEMENT BON
MAIS ILS DÉCLARENT AVOIR...

LA CMA AVEC LES ARTISANS !

La CMA Pays de la Loire se mobilise activement pour répondre aux défis majeurs auxquels les TPE font face : transformations numériques, environnementales et organisationnelles. Elle déploie une stratégie qui place la prévention au cœur de ses priorités. Cette approche unique combine la préservation de la santé de l'entreprise et celle de l'entrepreneur, assurant ainsi un accompagnement complet et personnalisé. Découvrez toute notre offre sur artisanatpaysdelaloire.fr

+ Besoin d'une oreille attentive ? Un service d'écoute et de soutien des artisans est à votre disposition. Cette ligne téléphonique (et SMS) est accessible à tous, gratuite et confidentielle.

Ne restez pas seul, des solutions existent !

UN RYTHME DE TRAVAIL EFFRÉNÉ

39% TRAVAILLENT **+ DE 50 H** par semaine

16% TRAVAILLENT **+ DE 60 H** par semaine

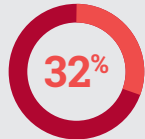


63% S'ACCORDENT **- DE 2 JOURS DE REPOS** par semaine

QUI EMPIÈTE SUR L'ÉQUILIBRE DE LEUR QUOTIDIEN...

65% ÉPROUVENT DES DIFFICULTÉS POUR CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE

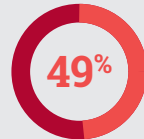
QUI ENTRAÎNE UNE FATIGUE RÉCURRENTE...



ont des **difficultés de sommeil** fréquentes



dorment **- de 7 heures** par nuit



se sentent **souvent voire tout le temps fatigués**

ET UN STRESS PERMANENT

52% RESSENTENT DU **STRESS NUMÉRIQUE** dans leur quotidien

46% ESTIMENT QUE la plupart de leurs journées de travail **SONT STRESSANTES**

NOTAMMENT LIÉ À DES ENJEUX ÉCONOMIQUES QUI POUSSENT À RESTER CONNECTÉ

45% CONSULTENT LEURS E-MAILS APRÈS 20H "SOUVENT" VOIRE "TRÈS SOUVENT"



87% CONSULTENT LEURS MAILS pendant leurs congés DONT **74%** TOUS LES JOURS

TÉMOIGNAGE

Marie, boulangère* : « J'ai ressenti beaucoup de stress et de fatigue suite au départ d'un salarié. Heureusement, j'ai trouvé de l'aide grâce à la CMA Pays de la Loire. Leur écoute m'a vraiment soulagée. Je conseille à tous les artisans de ne pas hésiter à utiliser ce service quand ils en ont besoin. Ça fait vraiment du bien. »

* Afin de maintenir la confidentialité des échanges, le prénom et le métier ont été modifiés.

Source : étude réalisée en novembre 2023. 609 réponses recueillies en ligne.

Retrouvez l'intégralité des résultats de l'étude sur artisanatpaysdelaloire.fr

POUR ALLER + LOIN

Découvrez nos podcasts dédiés à la santé mentale et au stress numérique sur la chaîne Youtube de la CMA Pays de la Loire.





Le 22 février, Christelle Morançais, Présidente de la Région et Joël Fourny, Président de la CMA des Pays de la Loire, ont visité une entreprise artisanale récompensée dans la catégorie « Entreprise », mention spéciale métiers d'art des Trophées Pays de la Loire Excellence Artisanale : la Menuiserie Arkal à La Flèche (72).

PARTENARIAT

Renouvellement de la convention avec la Région des Pays de la Loire

La Région des Pays de la Loire et la CMA Pays de la Loire ont renouvelé leur partenariat avec la signature d'une convention sur 3 ans pour le développement de l'artisanat, de la promotion sociale de la jeunesse et de la transition écologique.

En Pays de la Loire, l'artisanat représente plus de **92 000 entreprises** et **269 000 emplois** dont **15 000 apprentis**. L'artisanat est au cœur de l'activité des territoires et reste l'un des principaux acteurs de la formation des jeunes par l'apprentissage et le service public de la formation professionnelle continue.

10 000 entreprises artisanales accompagnées depuis 2012 grâce au partenariat entre la CMA et la Région Pays de la Loire qui a conduit à déployer un programme d'actions en faveur des entreprises artisanales.



Joël Fourny, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région des Pays de la Loire

La Région des Pays de la Loire est un partenaire essentiel pour la CMA depuis plus de 20 ans. Nous ne pouvons que nous féliciter de la force de l'engagement de notre Région aux côtés du secteur de l'artisanat qui, dans les temps particulièrement exigeants que nous traversons tous, a bien besoin de partenaires fidèles et solides pour continuer à œuvrer au service du territoire et de ses habitants.



GOÛT ET SANTÉ 2024

Inscrivez-vous et tentez de remporter le prix !

Le prix Goût et Santé est un concours qui récompense les artisans des métiers de bouche engagés dans une démarche de « bien manger » et qui allient plaisir et équilibre alimentaire dans leurs recettes. Chaque artisan propose une recette pour l'une des catégories suivantes : recettes sucrées, salées, à emporter et recettes à conserver. Organisé par MAAF Assurances, le prix Goût et Santé s'attache à promouvoir une alimentation locale et durable, fondée sur le savoir-faire des artisans et la valorisation des produits de qualité et de proximité. Le jury est composé de professionnels de cuisine et de santé : chefs, critiques culinaires, nutritionnistes, journalistes culinaires... Cette année, il est présidé par le grand chef Thierry Marx.



 **Le lauréat de chaque catégorie remportera 5 000 € !**

**Vous souhaitez participer ?
Inscrivez-vous avant le 30 avril 2024
sur www.prix-gout-sante.fr**

ARTISAMAG

Les artisans sur le petit écran



Chaque mois, LM TV Sarthe, télévision sarthoise disponible en replay gratuitement sur Internet, dédie une émission d'une vingtaine de minutes à l'artisanat. Artisa' Mag décortique l'actualité de la CMA Pays de la Loire, aborde des sujets d'actualité locale, présente des dispositifs ou initiatives destinés aux artisans et revient sur les événements du mois passé. La parole est également donnée aux artisans avec des témoignages. Prochaine émission le 18 mai à 19h ou en replay sur lmtv.fr/replay

FABRIQUÉ EN FRANCE

Nos artisans à l'Élysée

La 4^e édition de la Grande exposition du Fabriqué en France aura lieu fin juin au Palais de l'Élysée. CMA France est partenaire de cet événement qui met en valeur l'excellence et les savoir-faire des métiers de l'artisanat, aux côtés d'autres secteurs d'excellence du fabriqué en France. Chaque département sera représenté par un produit. Tous seront, le temps d'un week-end, exposés à l'Élysée qui sera ouvert au public pour l'occasion. Cette grande exposition constitue une réelle opportunité de mettre en avant le talent et l'innovation des entreprises artisanales.



 **d'infos sur www.elysee.fr**

MOBILISATION GÉNÉRALE

Artisans, accueillez des stagiaires !



Le Gouvernement a instauré un stage obligatoire pour les élèves de 2^{de}, qui se tiendra du 17 au 28 juin. Un stage permet, pour le jeune, de découvrir un métier et de faire son choix d'orientation. Face aux difficultés de recrutement dans l'artisanat, c'est le meilleur moyen de créer des vocations. Alors, n'hésitez pas, accueillez un ou plusieurs stagiaires dans vos entreprises ! La Région des Pays de la Loire a créé un site dédié pour déposer ses offres d'emploi et de stages : **nosemplois.fr**



MAXIMUSDN

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2024

Métiers de bouche : une police sanitaire unique

Le gouvernement a choisi de confier la police en charge de la sécurité sanitaire des aliments au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Ce changement a pour objectif de clarifier et rendre plus efficace l'action de l'État et ainsi répondre aux attentes du consommateur en matière de sécurité sanitaire des aliments. Artisans de l'alimentaire, Le Monde des Artisans vous explique ce que cela change concrètement pour vous.

Un seul organisme de contact...

Jusqu'alors, la réglementation et les contrôles liés à la sécurité sanitaire de l'alimentation (humaine et animale) étaient du ressort à la fois de la Direction générale de l'alimentation (DGAL - ministère de l'Agriculture) et de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF - ministère en charge de l'Économie). Depuis le 1^{er} janvier dernier, seul le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire est compétent sur ces thématiques.

... qui délègue une partie de sa mission

En région Pays de la Loire, certains contrôles en matière d'hygiène et de sécurité sanitaire des aliments sont délégués par le Préfet de région à l'organisme Néococontrol. Ces contrôleurs, pourvus d'une carte professionnelle pour

s'identifier lors d'un contrôle auprès d'un professionnel, interviennent :

- ▶ dans les établissements effectuant de la remise directe au consommateur : métiers de bouche, restauration, marchés, distribution...
- ▶ pour les contrôles liés aux retraits et rappels de produits alimentaires dans les points de vente, à la suite d'alertes sanitaires.

Les agents de la DGCCRF continuent de contrôler la qualité et la loyauté des produits alimentaires à l'égard des consommateurs (et des professionnels) :

- ▶ respect des règles d'étiquetage, de composition et de dénomination des marchandises
- ▶ lutte contre les pratiques trompeuses sur l'origine, la qualité, les allégations relatives aux produits.

12 personnes disposent des habilitations juridiques pour contrôler les établissements en Pays de la Loire.

L'objectif est de réaliser **3 295 contrôles** en 2024.

À RETENIR

Professionnels de métiers de bouche, vos interlocuteurs privilégiés restent les Directions départementales de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations.

Plus d'infos :





CONCOURS MAF

Nos apprentis participent à de nombreux concours



EN CHARCUTERIE-TRAITEUR

Organisé par la CNCT, le concours régional des Meilleurs Apprentis de France charcutiers-traiteurs s'est déroulé en janvier au sein du centre de formation de la CMA à Sainte-Luce-sur-Loire. Les lauréats sont :

- › **1^{er} Lucas Brehier**, Charcuterie Brehier (Couëron - 44)
- › **2^e Léonil Soulet**, Poivre et sel (Laval - 53)
- › **3^e Jules Moreau**, Boucherie-charcuterie Lebossé (Ancenis - 44)

La finale nationale s'est tenue les 23 et 24 mars à Paris.
Bravo à tous les participants !



EN BOUCHERIE

Le concours régional des Meilleurs Apprentis de France en boucherie s'est déroulé en février au sein du centre de formation de la CMA à Angers. Les lauréats sont :

- › **1^{er} Clovis Chaperon**, boucherie-charcuterie Bossard (Le Mans - 72)
- › **2^e Gabriel Grimaud**, Maison Godet (Doué-en-Anjou - 49)
- › **3^e Hugo Retailleau**, Coccinelle express (Valanjou - 49)

Les deux premiers représenteront les Pays de la Loire lors du concours national les 26 et 27 mai à Arras (62).

NOS MÉDAILLES D'OR MAF NATIONAL



Chaque année, après les sélections départementales puis régionales, des apprentis du centre de formation de la CMA se distinguent et décrochent des médailles d'or aux MAF nationaux.

Bravo à eux ! Ils sont la fierté et l'excellence de l'artisanat, des modèles à suivre et à encourager !

Médailles d'or MAF national 2023 :

Sainte-Luce-sur-Loire

› **Anselme Huckert**
Restauration de meubles anciens

› **Adélie Macé**
Ébénisterie

› **Mathys Percevault**
Ébénisterie

Angers

› **Esther Orhant**
Fleuriste

› **Coralie Frouin**
Fleuriste

› **Antoine Bertaud**
Réparation des carrosseries automobiles

Laval

› **Océane Pillais**
Coiffure femme

La Roche-sur-Yon

› **Arthur Janière**
Peinture en carrosserie

› **Romane L'Hermite**
Boulangier

› **Théo Bordron**
Peinture en carrosserie

CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

De nouvelles formations par apprentissage à la rentrée

Pour répondre aux besoins du marché du travail, favoriser l'innovation et le développement des compétences, et s'adapter aux nouvelles technologies et aux défis sociétaux, la CMA Pays de la Loire propose de nouvelles formations à la rentrée de septembre 2024.

Toutes les filières de l'artisanat sont concernées par cet enrichissement :



BTS études et réalisations d'aménagement



BTS Esthétique



CS Vente / Conseil en Boucherie



DE Infirmier



TFP Barman



BP Tapissier d'ameublement



CQP Dépanneur-remorqueur

**PRÉPA
APPRENTISSAGE**

++ Et toujours, le dispositif Prépa apprentissage sur l'intégralité de nos sites pour choisir un métier, trouver un employeur ou consolider ses connaissances dans un cadre bienveillant. Informations sur prepa-apprentissage-urmapdl.fr



CS Vente / Conseil en Boucherie



BM Boulanger



CS Vente / Conseil en Boucherie



CTM Vente en Boulangerie



CS Vente / Conseil en Boucherie

Sarthe (72)

UN CAP EN 3 ANS POUR LE PUBLIC ALLOPHONE*

Depuis la rentrée dernière, à Sainte-Luce-sur-Loire et à Laval, les apprenants allophones ont la possibilité de suivre un parcours en 3 ans au lieu de 2 ans pour passer un CAP. À la rentrée prochaine, ce dispositif sera ouvert également à Angers et au Mans. La première année est dédiée à la maîtrise de la langue française, à la culture citoyenne et professionnelle. Cela facilite la communication orale et écrite dans les contextes professionnels quotidiens et permet une meilleure intégration dans le monde du travail.

* Personne dont la langue maternelle n'est pas le français.

Formations courtes métiers DES MODULES ADAPTÉS

Le développement des compétences techniques dans les entreprises artisanales est un enjeu majeur. Dans ce contexte de tension sur le marché de l'emploi, votre CMA Pays de la Loire enrichit son offre de formations métiers courtes à destination des entreprises.

Chefs d'entreprise et salariés, nos laboratoires de pratique et nos ressources pédagogiques sont à votre disposition. Venez vous former de 1 à 5 jours au sein des centres de formation de la CMA Pays de la Loire.

› **Zoom sur le secteur de la mécanique/carrosserie, à Laval, Nantes, La Roche-sur-Yon et Angers :** sessions de formations de 1 à 2 jours pour les salariés du secteur afin de mettre à jour leurs connaissances en mécanique automobile, carrosserie/peinture et en mécanique poids lourds.

› Le coût de ces formations est totalement pris en charge pour les entreprises adhérentes à l'OPCO Mobilités. Une prise en charge partielle des coûts sous conditions est également possible.



SIMPLIFIEZ-VOUS L'APPRENTISSAGE !

Confiez vos formalités à la CMA

En 2021, il y a eu 718 000 apprentis en France dont 44 100 en Pays de la Loire. C'est dire l'importance que notre territoire accorde à la formation professionnelle par apprentissage. Elle est la clé de la réussite et un véritable passeport pour l'emploi.

Forte de son expertise, la CMA Pays de la Loire accompagne chaque entreprise tout au long de la vie du contrat d'apprentissage. La période estivale est celle de la conception des contrats d'apprentissage. Alors, économisez votre temps et libérez-vous de vos formalités d'apprentissage en les confiant à votre CMA !

“ Grâce à la CMA, je suis serein lors de l'embauche de mes apprentis, sûr que le contrat est valide juridiquement. ”

Nous vous proposons :**Étude de faisabilité de l'embauche d'un apprenti**

- › Information sur la démarche et la réglementation relative à l'apprentissage
- › Étude de votre projet de recrutement
- › Mise à disposition d'outils d'information sur www.artisanatpaysdelaloire.fr

Rédaction du contrat d'apprentissage

- › Saisie des données après vérification des éléments de la fiche entreprise
- › Analyse et calcul de la rémunération
- › Accompagnement à la transmission du contrat à l'OPCO

Assistance post-signature

- › Établissement des avenants, rupture du contrat
- › Service médiation
- › Veille sur les informations juridiques

6418
contrats d'apprentissage
rédigés par la CMA
Pays de la Loire
en 2023.

NOS TARIFS 2024

APPRENTISSAGE		
Assistance aux formalités de rédaction des contrats d'apprentissage (année civile)	1 ^{er} contrat	78 € HT 93,60 € TTC
	2 ^e contrat et suivants	60 € HT 72 € TTC
Assistance de calcul de la rémunération des contrats d'apprentissage		60 € HT 72 € TTC
Assistance aux formalités de rédaction des avenants aux contrats d'apprentissage		42 € HT 50,40 € TTC
Délivrance d'une attestation apprentissage (pour faire valoir la période d'apprentissage en cas de perte de contrat)		35 € HT 42 € TTC

Le paiement de vos prestations est possible par carte bleue virtuelle. Elle est sécurisée, simple d'utilisation et facilite les paiements électroniques.

**Pass CMA****Liberté**

DANS LE PASS CMA LIBERTÉ, la rédaction du contrat d'apprentissage est incluse.

Renseignements : solutions.artisanatpaysdelaloire.fr

☎ contratsalternance@artisanatpaysdelaloire.fr

Médiateur de l'apprentissage : mediation-cma@artisanatpaysdelaloire.fr

BOULANGERIE

Nouvelle formation à la rentrée, le BM boulangerie

Le centre de formation de la CMA Sarthe propose désormais le Brevet de maîtrise (BM) boulanger à partir de la rentrée prochaine.

Après le BM coiffure et dans le cadre de sa stratégie de développement de son offre de formation, le centre de formation de la CMA propose le BM boulanger en alternance sur le site du Mans.

Au-delà des compétences en production, ce nouveau diplôme de niveau 5, atteste des compétences managériales et de gestion du boulanger. Une offre de formation motivante autant pour de jeunes diplômés en boulangerie-pâtisserie que pour des salariés ou des chefs d'entreprise disposant déjà d'un réel intérêt pour ce métier.

12 places ont été prévues pour la prochaine rentrée en septembre 2024. La prise en charge par l'OPCO est possible selon votre statut: une aide exceptionnelle de 6000 € pour les alternants sur la première année du contrat.

Nous vous attendons nombreux à la rentrée prochaine sur cette formation.



Choisissez l'excellence et intégrez notre nouvelle formation phare : BM Boulanger.



CONTACT

urma72@artisanatpaysdelaloire.fr
02 43 50 13 70

COIFFURE

Poursuivez avec le BM coiffure

Vous souhaitez atteindre l'excellence dans votre métier et piloter une entreprise ? Après un CAP formez-vous au Brevet de maîtrise coiffure en contrat d'apprentissage.

En effet, depuis la rentrée 2022, la formation BM coiffure est proposée en apprentissage. C'est un partenariat entre notre centre de formation sarthois et l'Unec Sarthe /Maison de la Coiffure.

Au programme :

- pratique professionnelle de coiffure, gestion, fonction entrepreneuriale, commercialisation, anglais, maître d'apprentissage et RH pour atteindre l'excellence et piloter une entreprise;

- 1 semaine sur 3 au centre de formation.

Cette année, 14 apprentis en 1^{re} année se forment au métier et 4 apprenties en 2^e année.



BM COIFFEUR RNCP n°37526 Niveau 5
EN PARTENARIAT AVEC L'UNEC



CONTACT

Surya Diallo, service formation professionnelle continue - 02 43 50 13 85

FORMATION MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Cette formation digitale (à distance) vise l'acquisition des compétences nécessaires à l'encadrement et à la gestion RH d'apprentis.



FORMATION DIGITALE TUTORÉE

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE EN ENTREPRISE ARTISANALE



Chambre de Métiers et de l'Artisanat
PAYS DE LA LOIRE



PUBLIC
Artisans, chefs d'entreprises, salariés de TPE/PME



MODALITÉS
E-learning



ACCOMPAGNEMENT
Tutorat à distance par un référent CMA



DURÉE
7 heures

Cette formation vous intéresse ?
Contactez votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat

www.artisanatpaysdelaloire.fr formationdigitale@artisanatpaysdelaloire.fr

LES + DE LA FORMATION

Le tutorat

L'accompagnement d'un tuteur de la CMA permet de progresser dans la formation et de répondre à toute question (mail, téléphone, visio).

L'accessibilité

La formation est accessible 24h sur 24h, pour une durée de 60 jours.

Le tarif

€ 210 €*
Prise en charge des coûts en fonction du statut.

Les aides et outils

- › Accès à un forum.
- › Livrets et documents téléchargeables.
- › Assistance technique et fonctionnelle.

Les échanges

Possibilité de communiquer avec d'autres maîtres d'apprentissage.

* Régime d'exonération de TVA.

COUPE DE FRANCE DES ÉCOLES 2024

3 Sarthois vice-champions de France



À l'occasion du Salon Sirha européen, qui s'est déroulé du 21 au 24 janvier 2024 à Paris Porte de Versailles, trois apprentis du centre de formation de la Sarthe (Charlotte Barrier en pâtisserie, Hugo Debove et Enzo Horde en boulangerie) ont participé à la coupe de France des Écoles 2024 et ont été sacrés vice-champions de France dans la catégorie « Excellence ». Cette victoire a fait la fierté de leurs professeurs, Adrien Bazoge, enseignant en boulangerie, et Charly Le Henaff, enseignant en pâtisserie, qui ont coaché les 3 lauréats durant les semaines avant l'épreuve. À la proclamation de leur place de vice-champions, ils ont pensé : « *Notre équipe était soudée et nos coachs nous ont bien aidés...* ».

ERASMUS + BARCELONE

Une première, le centre de formation de la CMA Sarthe s'exporte en Espagne !

C'est dans le cadre de la mobilité européenne que 7 apprenants (Amina, Bastien, Gabriel, Léa, Mathieu, Yohan et Mélanie) ont réalisé une mobilité courte Erasmus + à Barcelone du 28 janvier au 10 février 2024.



Pour cette première en Espagne, des pâtisseries, boulangers et chocolatiers ont découvert et ont suivi le rythme des entreprises barcelonaises. Forts de leur expérience professionnelle, ils ont pu mettre à profit leurs compétences et leurs savoir-faire au service de l'artisanat espagnol. L'adaptation à un nouvel environnement professionnel, le développement du savoir-faire et de l'autonomie, la découverte et la pratique de la langue sont les principaux objectifs des stages courts Erasmus +. Avec

l'Allemagne et l'Irlande, le centre de formation se développe dans le sud de l'Europe avec l'Italie (2022) et l'Espagne cette année. De quoi offrir de belles aventures personnelles et professionnelles à nos apprenants.



CONTACT

Vincent Judalet,
réfèrent mobilité
européenne - [vjudalet@
artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:vjudalet@artisanatpaysdelaloire.fr)

RETOUR SUR

FORMASARTHE, L'ÉVÉNEMENT ORIENTATION



Le Centre de Formation du Mans a participé au forum de l'orientation FormaSarthe, les 26 et 27 janvier derniers au Parc des Expositions du Mans. Cet événement a été l'occasion d'aller à la rencontre des visiteurs pour leur présenter les multiples formations proposées alimentation et en fleuristerie. Les familles ont pu découvrir différents métiers sur l'espace « Arts – Artisanat – Restauration » avec les démonstrations faites par les apprenants en fleuristerie, charcuterie, boulangerie et confiserie chocolaterie. 13 conférences étaient au programme, dont celle « Choisir son métier – passion pâtissier » animée par Séverine Capiod, directrice du centre de formation de la CMA Sarthe, avec les témoignages de Chloé Esnault, finaliste des Worldskills 2023 à Lyon et de sa maman. Pour cette 18^e édition, 20 000 visiteurs se sont déplacés sur le Salon pour découvrir la diversité des filières et des opportunités professionnelles.

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



Le magazine de référence de l'artisanat

TOUTE L'ACTUALITÉ DU RÉSEAU
des Chambres de métiers et de l'artisanat

Des informations
locales spécialisées sur
l'activité économique
artisanale!

Articles de fond,
analyses de tendances,
portraits d'entreprises,
conseils pratiques...



VOTRE CONTACT

Cédric Jonquières **06 10 34 81 33**
cedric.jonquieres@orange.fr

Métiers d'art

Alimentation

Production

Bâtiment

Services

Châteaubriant (44). Pierrick et Emmanuelle Trimaud, gérants de deux salons de coiffure, expérimentent, depuis septembre 2023, la fermeture le samedi après-midi. Une première en Loire-Atlantique, un arbitrage dans les modes de consommation du secteur, dicté cette fois par l'employeur. Marine Anthony

ASSOUPLEZ SES HORAIRES

En proie aux défis post-Covid, le monde de la coiffure est forcé de se réinventer pour toujours mieux s'adapter. Du côté des consommateurs : les femmes assument mieux leurs cheveux blancs, réduisent les traitements chimiques et espacent leurs rendez-vous pour préserver leur porte-monnaie. Les employeurs, eux, déjà éperonnés par les crises successives (sanitaire, énergétique, sociale, baisse du pouvoir d'achat...) se heurtent à une tension de recrutement inédite. C'est bien le constat qu'ont fait Pierrick et Emmanuelle Trimaud.

Couper court aux problématiques de recrutement

« La difficulté que nous rencontrons à embaucher nous a guidés petit à petit vers la fermeture du samedi après-midi. Ce choix aussitôt annoncé dans la presse, le miracle opérait : trois candidats postulaient à nos offres d'emploi. » Des compétences pointues et complémentaires (coiffeurs, styliste, visagiste, coloriste, permanentiste), un service annexe de barbier, des forfaits ciblés, une gamme de produits étendue... : au professionnalisme et à la capacité d'offrir une parenthèse très personnalisée s'est ajoutée la capacité à développer une marque employeur



STUDIO MARIE PHOTOGRAPHE

« La difficulté que nous rencontrons à embaucher nous a guidés petit à petit vers la fermeture du samedi après-midi. »

innovante. « Nous avons dégagé du temps à nos collaborateurs, à nous-mêmes, et – j'oserais dire – à notre clientèle, pour consommer autrement », souligne Pierrick Trimaud.

Une décision logique pour ce couple de gérants. Bien-être et qualité de vie s'imposent à tous, le week-end est consacré au temps libre. Cette prise en compte, essentielle pour l'intégration de nouvelles recrues, se révèle un véritable amplificateur d'épanouissement des salariés, lesquels contribuent à l'ambiance sereine et conviviale des salons.

Verdict d'une organisation au carré

« Nous avons souhaité conserver le même nombre d'heures d'ouverture, car nous sommes avant tout une profession de services mais elles se sont reportées sur le samedi matin et des plages horaires plus étendues en semaine. La clientèle est accueillie plus tard dans la soirée (19 heures), en continu de 8 heures à 20 heures le vendredi, et le samedi de 7 h 30 à 14 h 30. » Boostée par l'efficacité et une belle cohésion d'équipe, l'expérience client vient transformer l'essai. Les chiffres sont également au rendez-vous. Avec un CA constant, l'organisation est naturellement pérennisée.

MARQUE EMPLOYEUR : UN LEVIER POUR ATTIRER LES TALENTS

Management bienveillant, culture d'entreprise, flexibilité... Aujourd'hui, le bien-être des salariés est devenu une priorité stratégique puisqu'elle influe sur la motivation, les résultats, l'image de l'entreprise en interne qui rejaillira elle-même sur l'image en externe (écoles, clients, professionnels). Face à des candidats exigeants ayant parfois l'embaras du choix, soyez l'entreprise qui leur permettra de s'épanouir quotidiennement. Démarquez-vous, ça peut valoir le coup !

L'artisan est-il éligible aux procédures de surendettement ?

Face à des difficultés financières, plusieurs procédures s'offrent à l'artisan. Depuis la loi du 14 février 2022, fini le temps où il risquait de perdre son patrimoine personnel si son activité était fragilisée. Il convient depuis cette date de distinguer la nature du patrimoine personnel ou professionnel touché par les dettes. Explications. Laetitia Muller

Quelles procédures pour un artisan surendetté ?

Jusqu'à l'année dernière, l'artisan entrepreneur individuel ne pouvait pas bénéficier de la procédure de surendettement qui était réservée aux seuls particuliers. La raison : l'entrepreneur individuel pouvait bénéficier d'une procédure collective. Mais, depuis la création du nouveau statut d'entrepreneur individuel (EI) via la loi du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante, les artisans peuvent y prétendre, si les dettes concernent leur patrimoine personnel.

Qu'est-ce que la séparation des patrimoines ?

La loi du 15 mai 2022 distingue, d'un côté, le patrimoine personnel du chef d'entreprise, qui est protégé contre les créanciers, et, de l'autre, le patrimoine professionnel. Cette séparation du patrimoine s'applique de droit. Auparavant, les deux patrimoines étaient confondus et exposés à la perte de la totalité.

Quelle procédure pour quelle dette ?

S'il s'agit de dettes sur son patrimoine professionnel, l'entrepreneur qui ne peut plus faire face à son passif exigible

avec son actif disponible (sa trésorerie) sera en état de cessation des paiements. Le tribunal ouvrira alors une procédure collective. Il s'agit d'une procédure judiciaire ayant pour but d'aider l'entreprise à régler ses dettes en les étalant ou en obtenant des remises. Si cela est impossible, la procédure sera alors celle de la liquidation.

Comment faire ?

Pour des dettes personnelles, l'artisan entrepreneur individuel peut bénéficier de la procédure de surendettement. Comment ? Via la saisine du tribunal de commerce¹, en remplissant un formulaire disponible sur le site Infogreffe (www.infogreffe.fr). Le tribunal renverra vers la commission de surendettement si les dettes concernent le patrimoine personnel. Si les dettes concernent à la fois le patrimoine professionnel et personnel, le tribunal ouvre deux voies : une procédure collective et la saisine de la commission de surendettement. Une fois devant la commission de surendettement, l'entrepreneur liste ses créanciers qui seront par la suite notifiés de la décision. La commission s'occupe de notifier directement aux établissements financiers et de crédits.

Dans un arrêt du 26 octobre 2023, la Cour de cassation² confirme que l'artisan qui a opté pour l'entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL) échappe aux procédures collectives, si ses dettes ne touchent que le patrimoine non affecté à l'activité artisanale. Dans cette affaire, la Cour de cassation a jugé que le tribunal pouvait, certes, décider que l'artisan était éligible aux seules procédures collectives mais il ne pouvait pas se passer de rechercher si le statut d'EIRL était de nature à l'exclure ou non de la procédure de surendettement des particuliers (notons que le statut d'EIRL a été supprimé le 16 février 2022, toujours dans le cadre de la loi en faveur de l'activité professionnelle indépendante). Même si la loi de mai 2022 distingue deux patrimoines, protégeant ainsi le patrimoine personnel de l'entrepreneur individuel, il reste conseillé de se faire accompagner et conseiller lors de la création de sa structure, par exemple en contactant la chambre de métiers et de l'artisanat de votre territoire, un comptable ou encore un avocat. Objectif : sécuriser son activité tout en protégeant ses biens personnels... et donc sa famille.

¹ Article L. 681-1, al. 1^{er} du Code de commerce.
² Civ. 2^e, 26 octobre 2023, F-B, n° 21-25.581.

RGPD : point d'étape six ans après son lancement

Mis en place en 2018, le Règlement général de protection des données (RGPD) a obligé les entreprises à se conformer à un certain nombre de règles, sous peine de sanctions. Comment vous êtes-vous emparé de cette évolution ? Prenez-vous toujours garde à cette réglementation ? Noémie Letellier



TATYANA

Une donnée personnelle est une information qui se rapporte à un individu en particulier, directement ou indirectement : nom, prénom, photo, numéro de Sécurité sociale ou encore adresse IP. Le RGPD a constitué une avancée en termes de droits des personnes à accéder à leurs données personnelles mais il a eu un grand impact au sein des entreprises, imposant de se conformer à de nouvelles obligations dès lors qu'elles collectaient, enregistraient ou conservaient ce type de données.

Comment se conformer au RGPD ?

Tout d'abord, il faut désigner un délégué à la protection des données personnelles, qui se charge de l'information, du conseil et du contrôle en interne. Ensuite, il est nécessaire d'élaborer une documentation,

appelée « registre de traitement de données personnelles », afin d'être sûr de respecter le RGPD. Il doit mentionner les personnes intervenant dans le traitement de données, les catégories de données traitées, leur utilité, qui peut y accéder, à qui elles sont communiquées, combien de temps elles sont conservées et comment elles sont sécurisées. Sur la base de ce registre, les entreprises doivent identifier les actions à mener, et les prioriser en fonction des risques que peuvent constituer les traitements de ces données. Si une utilisation en particulier représente un danger envers les droits et libertés de l'intéressé, alors une étude d'impact doit être réalisée. Par ailleurs, l'entreprise s'engage à mettre en place des procédures internes, pour permettre la protection des données personnelles à tout moment.

Enfin, elle est tenue de documenter les actions réalisées, afin de prouver qu'elle s'est bien conformée au RGPD. En cas de non-respect de ces règles, plusieurs options sont envisageables :

- › en cas de « possible violation », un avertissement est émis.
- › en cas de violation, plusieurs sanctions sont applicables : un rappel à l'ordre, une interdiction temporaire ou définitive du traitement, une amende ou encore une mise en demeure.

3 AMBITIONS

- › Renforcer les droits des individus.
- › Responsabiliser les acteurs.
- › Créer une coopération entre les autorités de protection des données.

Licenciement économique : à manier avec précaution...

Des problèmes financiers, une trésorerie en berne... peuvent contraindre un chef d'entreprise à se séparer d'un ou plusieurs salariés. Moins de charges en perspective certes, mais une procédure encadrée par le Code du travail, et complexe à respecter. Explications. Laetitia Muller

Qu'entend-on par difficultés économiques ?

Face à des difficultés financières, l'artisan qui a un ou plusieurs salariés peut être tenté de licencier pour faire fondre ses charges. Oui, mais le licenciement économique est une procédure spécifique avec des règles contraintes. Il convient de s'assurer que celles-ci soient remplies avant de se lancer dans les affres d'une telle démarche. Depuis la loi Travail de 2016, les difficultés économiques sont détaillées dans l'article L.1233-3 du Code du travail. « Je gagne moins » ou « Je ne peux pas garder mon salarié » ne sont pas des causes économiques ! L'artisan doit justifier d'un indicateur : commandes, chiffre d'affaires, pertes d'exploitation. Le Code jugera la perte significative dès lors qu'elle a duré un trimestre pour une entreprise de 11 salariés. Il peut également s'agir d'une dégradation de l'excédent brut d'exploitation ou de la trésorerie mais, dans ces cas, la loi ne fixe pas de durée minimale. Dans un arrêt du 18 octobre 2023*, la Cour

de cassation considère que trois années de résultats déficitaires ne suffisent pas à justifier un licenciement économique, les juges devant en plus rechercher si l'évolution de l'indicateur retenu est significative. Face à des problèmes de trésorerie et autres baisses de commandes, foncer tête baissée en se séparant d'un salarié n'est pas forcément la bonne option. Un licenciement irrégulier peut coûter cher à l'artisan.

Une procédure stricte

S'il veut licencier économiquement, l'employeur doit respecter, s'il a plusieurs salariés, un ordre des licenciements (ancienneté, âge...). Il faut également, sauf impossibilité, faire des offres de reclassement au salarié. L'artisan dans une petite structure devra démontrer l'impossibilité de repositionner le salarié sur un autre poste. Autre contrainte administrative : l'artisan doit proposer un contrat de sécurisation professionnelle.

Le dispositif a été reconduit jusqu'à fin 2024. Passé l'entretien, la notification doit ensuite être écrite, motivée et envoyée en recommandé avec accusé de réception. Vigilance, elle ne peut être expédiée moins de 7 jours ouvrables après la date d'entretien préalable (15 jours pour un salarié cadre). Si des modèles existent, comme sur le site www.service-public.fr, le recours à un professionnel peut être utile !

Embaucher en fonction de son activité

En amont, l'artisan qui embauche peut, avant de s'engager pour une durée indéterminée, démarrer par un contrat à durée déterminée, pour faire face à une hausse d'activité exceptionnelle par exemple. L'alternance est également un bon moyen de compléter ses effectifs, tout en transmettant son savoir-faire. L'aide unique à l'embauche d'un apprenti (6 000 € la première année de contrat) est reconduite en 2024. Pensez-y.

* Cass. soc., 18 oct. 2023, n° 22-18.852 B.

SOCIAL : QUOI DE NEUF EN 2024 ?

- › **Pôle emploi devient France Travail** : pensez à modifier vos documents RH en conséquence.
- › **Si un salarié refuse un CDI après un CDD**, après lui avoir laissé un délai raisonnable, l'employeur doit notifier le refus sous 15 jours à France Travail (Décret n° 2023-1307 du 28 décembre 2023). L'information est réalisée par voie dématérialisée, via la plateforme www.demarches-simplifiees.fr/commencer/refus-de-cdi-informer-francetravail.
- › **La preuve déloyale** n'est plus systématiquement irrecevable ! Un salarié peut enregister son employeur à son insu, la preuve ne sera pas forcément écartée en justice. Elle le sera seulement si sa production n'est pas indispensable et que l'atteinte est disproportionnée au but poursuivi. (Cass.Soc, Assemblée Plénière, 22 décembre 2023 et Cass.soc, 17 janvier 2024, n° 22-17.474).
- › **Le montant « net social »** doit figurer sur tous les bulletins de paie et progressivement sur les relevés de décompte des prestations sociales.

Publicité extérieure : tenue correcte exigée

Dans l'optique de préserver un cadre de vie mais aussi l'environnement, les règles en matière de publicité extérieure sont très strictes... et obligent les entreprises à s'adapter. D'autant plus qu'y contrevenir peut coûter cher. Rappel de la loi en vigueur. Noémie Letellier

Qu'entend-on par publicité extérieure ?

Est considérée comme une publicité extérieure une installation visible d'une voie ouverte à la circulation. Elle peut être lumineuse ou non lumineuse, se situer au sol, être apposée à un mur, imprimée sur une bâche ou sur un véhicule publicitaire. Elle ne peut être installée qu'à l'intérieur d'une agglomération. Par exception, elle est autorisée dans les aéroports, les gares ferroviaires et routières, dans les équipements sportifs ayant une capacité d'au moins 15 000 places assises, ainsi qu'à proximité des établissements de centres commerciaux.

Que dit la loi ?

Concernant la publicité lumineuse, des règles d'extinction à respecter sont prévues dans le Code de l'environnement. Extinction des feux sur l'ensemble du territoire français entre 1 h et 6 h du matin ! Cette règle ne concerne toutefois ni les publicités installées sur l'emprise des aéroports, ni celles supportées par le mobilier urbain. Par ailleurs, les communes et EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) ont la possibilité de dicter des règles plus strictes via leur règlement local de publicité (article R.581-35 du Code de l'environnement). Les élus peuvent également instaurer des instructions techniques si les installations

QUI DÉTIENT LES POUVOIRS DE POLICE EN MATIÈRE DE PUBLICITÉ ?

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les maires sont compétents pour exercer les pouvoirs de police de publicité sur leur territoire (contrôles, sanctions, réception, traitement des autorisations préalables...). Auparavant, ces missions étaient dévolues aux préfets, sauf lorsque la commune était couverte par un règlement local de publicité.

Plus d'infos : www.ecologie.gouv.fr > **Politiques publiques > Publicité et transition écologique > La réglementation de la publicité extérieure, enseignes et préenseignes**

sont situées à l'intérieur des vitrines ou des baies d'un local à usage commercial. Le format des publicités est lui aussi soumis à la législation :

- › les publicités non lumineuses apposées sur un mur ou une clôture ne peuvent excéder 10,50 m² et s'élever à plus de 7,5 m du sol ;
- › les publicités lumineuses ne peuvent dépasser 8 m² et être érigées à plus de 6 m de haut.

Ces règles ne valent que pour les enseignes situées dans les agglomérations de plus de 10 000 habitants, et de moins de 10 000 habitants faisant partie d'une unité urbaine de plus de 100 000 habitants (articles R.581-26 et R.581-34 du Code de l'environnement).

Quelles formalités respecter ?

Avant de pouvoir installer une publicité, une déclaration préalable est nécessaire pour celles installées aux murs, au sol, supportées par du mobilier urbain, ainsi que pour celles en petit format intégrées à des devantures commerciales.

Cette déclaration doit être établie en deux exemplaires, et adressée à la mairie soit :

- › par voie électronique avec accusé de réception ;
- › par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- › déposée directement en mairie.

L'entreprise qui appose une publicité sans déclaration préalable risque une amende de 1 500 €. Certains types de publicités doivent même faire l'objet d'une autorisation préalable : les versions lumineuses, les bâches comportant une publicité, lorsqu'elles sont de dimensions exceptionnelles et liées à des manifestations temporaires, ou encore lorsqu'elles sont implantées sur des équipements sportifs*. Cette demande d'autorisation se fait dans les mêmes conditions que pour la déclaration préalable. Ignorer cette obligation est puni de 7 500 € d'amende.

* Si la publicité est apposée sur un immeuble, il sera également nécessaire de fournir une autorisation du propriétaire.



Cécile Vicini,
content manager
pour *Le Monde des
artisans* et spécialiste
des réseaux sociaux

Sur les réseaux sociaux, « sponsoriser du contenu » offre des bénéfices certains : doper les visites sur son site Internet ou son chiffre d'affaires, augmenter sa communauté... Une pratique véritablement fructueuse uniquement si elle est pilotée avec adresse, sans perdre de vue ses objectifs et en respectant un budget adéquat.

Entrez en campagne... de com' !

› Facebook, un « booster » très accessible

Le géant californien est devenu une véritable foire, où professionnels et particuliers cohabitent, mais il reste un espace redoutable pour booster vos publications, promouvoir vos concours, mettre en avant vos offres et promotions... Le sponsoring y est très accessible – dès 1 € ! – mais aussi flexible, offrant la possibilité de répartir sa campagne dans le temps.

Pour sponsoriser un post, il faudra utiliser la « Business Suite » : un condensé d'outils pratiques pour manier vos contenus. Débutants, instaurez une bonne vitesse de croisière. 50 € à répartir tout au long du mois suffisent. Puis analysez vos résultats grâce au reporting de statistiques, visible sur chaque post, avant d'augmenter la cadence.

› Instagram, le champ des possibles... à cultiver sérieusement

Tout comme Facebook, ce réseau est un excellent point de départ pour les petits budgets (également à partir de 1 €) si votre ambition est de vendre des produits, de privilégier la proximité avec votre clientèle et de jouer la carte de la confiance.
Publication feed (dans le fil

d'actualité), *stories* (publications éphémères), *Instagram Shopping* (mini-plateforme d'e-commerce interne au réseau), *Annonces Explore* (pour que l'utilisateur trouve vos contenus facilement via le module de recherche), *carrousels* (succession de visuels)... Toute une panoplie d'outils de promotion s'offre à vous mais, attention, percer « sur Insta » demande une cadence de publication soutenue (2 à 3 fois par semaine) et une expertise dans la production de contenus visuels.

› LinkedIn, la bête noire des petits budgets

À 130 € minimum par post, mieux vaut avoir préparé sa « sponso » avant de renseigner le cryptogramme de votre carte bleue... Le réseau social professionnel par excellence est l'endroit idéal pour communiquer avec des élus, d'autres chefs d'entreprise, de futurs partenaires, des associations, des agents de l'administration publique, etc. Vous pouvez y promouvoir votre savoir-faire, vos compétences, votre parcours, mais aussi vos créations ou tout autre sujet professionnel susceptible d'intéresser la sphère « pro ».

7 ÉTAPES POUR (BIEN) SPONSORISER SES CONTENUS

- › Rendez-vous sur l'interface de publicité du réseau social choisi (*Business Suite* pour Facebook et Instagram, *Campaign Manager* pour LinkedIn).
- › Sélectionnez la publication (*post*) que vous souhaitez sponsoriser.
- › Définissez l'audience qui verra votre publication en renseignant les critères de ciblage (localisation, âge, centres d'intérêt...).
- › Définissez votre budget et la durée de la « campagne ».
- › Passez à la caisse en fournissant les détails de paiement.
- › Soumettez votre campagne à examen (certaines plateformes exigent une approbation en amont).
- › Surveillez vos performances. La plupart des plateformes publicitaires offrent des outils d'analyse pour voir combien de personnes ont vu, cliqué ou interagi avec le post.

COMMENT METTRE DANS LE MILLE ?

... Ou l'art de bien cibler votre audience. Rassurez-vous : les réseaux sociaux proposent des fonctions préconçues dédiées au ciblage accessibles dans l'outil de gestion des publicités. Vous pourrez directement sélectionner les centres d'intérêt ainsi que le genre (homme/femme), la tranche d'âge et les données démographiques de l'audience à laquelle vous destinez votre message.



Assurance Multi Pro

À vos côtés pour vous protéger au mieux.
Jusqu'à 2 mois offerts*

LE CRÉDIT MUTUEL VOUS PERMET DE DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ EN TOUTE SÉRÉNITÉ.

Pour plus d'informations :



Rendez-vous dans une
Caisse de Crédit Mutuel



Téléchargez l'appli
Crédit Mutuel



Connectez-vous au site
www.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
— Maine-Anjou, Basse-Normandie —

*Jusqu'au 31/12/2024. Voir conditions en Caisse.

Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09. Les Caisses du Crédit Mutuel sont des intermédiaires en opérations d'assurances inscrits au registre national des intermédiaires d'assurances consultable sur www.orias.fr. Contrats d'assurance souscrits auprès des ACM IARD S.A, entreprises régies par le Code des assurances.

ADOPTEZ LE RÉFLEXE

nosemplois.fr

Le **site de référence**
de l'**emploi** en Pays de la Loire



nosemplois.fr

Avec la Région, trouvez l'emploi
ou le candidat qui vous convient
en Pays de la Loire

**RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE**

TAXE D'APPRENTISSAGE

SOUTENEZ
L'ORIENTATION DES JEUNES
VERS LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT

EN VERSANT À VOTRE CMA
LE SOLDE DE LA TAXE
D'APPRENTISSAGE

[FRACTION DES 13 %]

La seule taxe dont vous choisissez le bénéficiaire !

Affecter le solde de votre taxe d'apprentissage à **votre CMA**, c'est :

- soutenir la formation des apprentis et leur mise en relation avec les entreprises
- favoriser le développement des métiers de l'artisanat au cœur des territoires
- contribuer au développement des missions de conseil et d'accompagnement des entreprises artisanales

Votre contact à la CMA Pays de la Loire

➤ **Valérie ROGER** - 06 73 33 96 74

artisanatpaysdelaloire.fr

